



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

**Secrétariat Général**

**Date** : 31/05/2022

**Monsieur le Ministre de l'Agriculture**

**Dossier suivi par** : F Cardon

**Objet** : Préavis de grève, CFA, CFPPA de Toulouse Auzeville

Monsieur le ministre, madame la directrice générale, monsieur le directeur général adjoint, monsieur le directeur régional,

Le SNETAP-FSU, au nom des personnels de la FPCA de l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville, dépose ce jour **un préavis de grève à compter du mardi 7 juin 2022**.

Les personnels de la FPCA de l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville ont à plusieurs reprises interpellé leur direction à propos de nombreux dysfonctionnements relatifs à leurs conditions de travail et à leur rémunération :

- Pas de revalorisation des grilles depuis 2008,
- Gel de 6 ans, non rattrapé,
- Problématique de la reconnaissance des diplômes et expériences professionnelles :
  - o Iniquités entre les formateurs en place,
  - o Iniquités entre les potentiels futurs formateurs et ceux déjà en poste,
- Conditions de travail : un nombre très élevé d'heures supplémentaires et complémentaires chez les administratives et les formateurs : sous-effectifs.
- un salaire moyen pour 10 ans d'ancienneté de 1600€

Si la direction a fait quelques propositions, elles sont bien en-deçà de ce qu'attendent les personnels. Aujourd'hui, au regard du contexte économique, de l'inflation, de la dégradation du pouvoir d'achat, les personnels revendiquent :

- Reconnaissance des diplômes et expérience professionnelle avec un reclassement dans la bonne grille et les bons échelons.
- Rattrapage des années gelées pour les formateurs concernés
- Même grille que les titulaires PLPA avec passage tous les 2 ans sur les 5 premiers échelons (alors que les grilles des titulaires PLPA sont jugées insuffisantes car le ministère attribue une prime annuelle d'attractivité de 1200€ à un PLPA au 2è échelon)
- Priorité aux grilles et non à la prime (proposition d'une « prime d'intéressement aux bénéficiaires »)



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

**Les personnels exigent l'ouverture de véritables négociations et une véritable écoute de la part de la direction.**

Soyez assuré.es, mesdames, messieurs, de notre détermination à défendre les personnels de cet établissement.

Pour le secrétariat général



**Fabrice CARDON**

*Secrétaire général adjoint de la vie syndicale*

*Professeur d'Histoire-Géographie au LEGTA du Mans*

*Tél : 06 86 08 49 99 - [snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)*

